Image not found or type unknown

avoir la garde de mon petit frere

Par **enagorm**, le **29/01/2011** à **00:28**

Bonjour,j'ai besoin d'aide parce que ma mere etant alcoolique ayant perdu la garde de mes deux petite soeur.Avant la naissance de mon petit frere d'un an.Ma mere a perdu la garde pendant 6mois pour cause d'alcoolimie.Voyant qu'elle continue a boire et viens de perdre son permis pour l'alcool.Pour le bien de mon petit frere je voudrais avoir la garde.
Ma mere devais etre guerit de sa maladie pour recuperer mes soeurs,elle n'a rien fait pour ce guerir!C'est pour cela que je veux avoir la garde de mon petit frere.Deplus son pere est alcoolique aussi.
Je ne veux pas qu'il soit malheureux. A causes des problemes de ma mere je ne connais pas mon pere.J'ai aussi un grand frere de 26ans on a tous souffert de ma mere et je veux arreter maintenant!aider moi s'il vous plait!
Mais j'ai 21ans, je suis en couple depuis trois ans,j'ai un pavillon en location on travail tous les deux.Donc je voudrais savoir si c'etait possible que j'ai la garde de mon petit frere, et quel demarche dois-je faire?
Merci de m'aider au plus vite.

Par **Domil**, le **29/01/2011** à **00:32**

Il est difficile de retirer un enfant à son parent (et le père ?) et aussi difficile de se faire nommer tiers de confiance. Je vous conseille fortement de prendre un avocat pour avoir une chance de réussite.

Par **enagorm**, le **30/01/2011** à **15:02**

Le pere est alcoolique aussi.ils avaient tous les deux buent le jours ou mon petit frere a ete dans un centre pour enfant.dans tous les cas ma mere va perdre la garde du petit et le pere est incapable de s'occuper du petit!je ne suis pas mauvaise langue je les connais bien. Donc si les parents ne peuvent pas avoir la garde, je souhaite elever mon petit frere.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés